

AVIS PUBLIC

CONSULTATION ÉCRITE – DÉROGATION MINEURE – 1860-1878 RUE LE BER

PRENEZ AVIS que lors d'une séance ordinaire du conseil d'arrondissement qui se tiendra le **15 février 2022, à 19 h**, le conseil statuera sur une demande de dérogation mineure relative à l'immeuble portant les numéros 1860-1878, rue Le Ber, lequel est érigé sur le lot 6 022 449 du cadastre du Québec.

Cette dérogation mineure permettrait d'autoriser:

- sur un mur, le remplacement de fenêtres d'origine par un modèle de fenêtres en aluminium anodisé clair avec unités de verre scellées dans les mêmes ouvertures;
- sur un mur, une grille de ventilation;

et ce, malgré les articles 114 paragraphe 2°, 117 et 118 du Règlement d'urbanisme de l'arrondissement du Sud-Ouest (01-280).

En conformité avec les décrets et arrêtés ministériels en vigueur, toute procédure, autre que référendaire, qui fait partie du processus décisionnel d'un organisme municipal et qui implique le déplacement ou le rassemblement de citoyens, peut être remplacée par une consultation écrite d'une durée de 15 jours, annoncée au préalable par un avis public.

Ainsi, toute personne intéressée peut transmettre des demandes de renseignements ou des commentaires par écrit, d'ici le **10 février 2022**, soit :

- Par courriel à l'adresse greffesud-ouest@montreal.ca

ou

- Par la poste, à l'adresse suivante :

Secrétaire d'arrondissement
Arrondissement du Sud-Ouest
815, rue Bel-Air, 1^{er} étage
Montréal, Québec, H4C 2K4

Les demandes de renseignements ou les commentaires transmis par courrier doivent être obligatoirement reçus à l'adresse mentionnée au plus tard le **10 février 2022** pour être considérés, et ce, indépendamment des délais postaux.

Fait à Montréal, le 26 janvier 2022.

Le secrétaire d'arrondissement,
Sylvie Parent, notaire